

**Appel à candidatures pour récompenser des femmes africaines exceptionnelles
qui font progresser l'agenda des femmes, de la paix et de la sécurité en Afrique
dans le cadre de la 3e édition du livre électronique "She Stands for Peace" (Elle se bat pour la
paix)**

Juin 2023

Contexte

Les femmes jouent un rôle clé dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. La Commission de l'Union africaine (CUA) et le Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine (UNOAU) ont, par le passé, uni leurs efforts pour documenter et partager les expériences vécues par les femmes africaines et les réseaux de femmes qui ont contribué de manière remarquable à la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent. En février 2020, le Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine (UNOAU) et la Commission de l'Union africaine (CUA) ont publié conjointement un ouvrage commémoratif intitulé "She Stands for Peace", en commémoration du vingtième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies. La deuxième édition du livre électronique She Stands for Peace a également été publiée en septembre 2022.

Les deux publications ont amplifié les voix des femmes en ce qui concerne leurs préoccupations et leurs expériences vécues dans le cadre des efforts de consolidation de la paix.

La Commission de l'Union africaine (CUA) et le Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine (UNOAU) souhaitent publier la troisième édition du livre "She Stands for Peace" dans le but de continuer à amplifier les voix des femmes et des réseaux de femmes qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

Les objectifs du livre sont les suivants:

- Reconnaître les contributions des femmes et des organisations de femmes aux efforts de consolidation de la paix à travers le continent,
- Documenter les histoires d'expériences vécues, dans la mesure du possible, mettre en lumière les luttes des femmes dans la construction d'une paix durable, aux différentes étapes du processus de construction de la paix,
- Partager des stratégies prospectives pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, après 2020, sur la base des expériences vécues en matière de consolidation de la paix, afin de guider le travail en cours dans la mise en œuvre de l'agenda FPS en Afrique. Ce faisant,
- Mobiliser les parties prenantes pour créer un environnement favorable et soutenir la participation des femmes aux efforts de consolidation de la paix, conformément à la RCSNU 1325.

Éligibilité à la nomination

- Les candidatures peuvent être présentées par des individus ou des organisations de femmes.
- Les candidatures spontanées sont les bienvenues.
- Les candidates doivent être des citoyennes des États membres de l'Union africaine.
- Il n'y a pas de limite d'âge, le livre documentera les réalisations de jeunes leaders et de leaders chevronnés à travers les générations.

Critères de nomination

Les candidates ayant apporté une contribution significative dans l'un des domaines suivants peuvent être prises en considération pour la nomination.

- Avoir participé activement aux processus de paix et/ou à la prise de décision en matière de paix et de sécurité ou avoir facilité la participation d'autres femmes à ces processus.
- avoir contribué de manière significative à la prévention de la violence sexuelle et sexiste et/ou à la promotion de la sensibilisation à l'égalité des sexes dans le cadre de la prévention des conflits et de l'alerte précoce,
- avoir amélioré de manière significative la sécurité, la santé physique et mentale, la sécurité économique et le bien-être général des femmes et des filles, et/ou les droits des femmes et des filles et leur protection juridique,
- avoir joué un rôle important dans les opérations de secours et de redressement et avoir intégré la dimension de genre dans ces operations,
- avoir incité d'autres personnes à promouvoir activement une cause liée à l'agenda des femmes, de la paix et de la sécurité,
- avoir agi en tant qu'agent du changement, en faisant preuve de dévouement, d'engagement et de passion pour leur cause et en montrant l'exempl,
- .avoir joué tout autre rôle important dans la promotion de la paix et de la sécurité au niveau communautaire, national, régional et/ou continental.

Date limite de dépôt des candidatures

L'appel à candidatures sera ouvert jusqu'au **Vendredi 21 Juillet 2023 (23:59 GMT)** En raison du grand nombre de candidatures attendues, seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées après la finalisation du processus de sélection.

Soumissions de candidatures

- Avant de soumettre votre candidature, veuillez lire attentivement les critères de nomination.
- Les candidatures doivent être soumises en téléchargeant le formulaire, en le remplissant et en l'envoyant par courrier électronique.

- Les candidatures doivent être précises, exhaustives et complètes afin d'éclairer l'évaluation de la nomination.
- Les nominations de femmes africaines et d'organisations de femmes travaillant sans relâche au niveau local sont encouragées.
- Les candidatures de femmes africaines et d'organisations de femmes travaillant dans les zones rurales, avec les réfugiés, les personnes déplacées ainsi que les femmes vivant avec un handicap sont encouragées.
- Les candidatures seront évaluées en tenant compte de l'équilibre géographique afin d'assurer une représentation équitable de toutes les régions d'Afrique.
- Les candidatures personnelles sont autorisées.
- Les candidatures peuvent être soumises en anglais, arabe, portugais et français..
- Les candidates doivent joindre à leur candidature la photo d'identité la plus récente, ainsi que des informations personnelles, notamment leur adresse électronique et leur numéro de téléphone, qui doivent être indiquées dans la demande.

Pour postuler, téléchargez les formulaires en utilisant le lien et remplissez-les. Tous les formulaires doivent être soumis à l'adresse électronique suivante de la cellule Genre de l'UNOAU : unoau-genderunit@un.org.

Critères d'exclusion

Les candidatures peuvent être refusées pour les raisons suivantes :

- Les candidatures qui ne mettent pas l'accent sur des contributions spécifiques, mais qui énumèrent plutôt les réalisations de toute une vie.
- Soumission d'une candidature incomplète.
- Si les candidats sont des employés des organes de l'UA, des communautés économiques régionales ou du système des Nations unies.
- Si la soumission n'articule pas clairement la réalisation et l'impact.